

Proche-Orient/Conflit

# Les Palestiniens ratent à nouveau le coche de la réconciliation

AFP  
Gaza/Territoires palestiniens  
*Le transfert de pouvoirs dans la bande de Gaza n'a pu se faire dimanche comme prévu*

LES groupes rivaux palestiniens ont de nouveau manqué une échéance très attendue pour un transfert de pouvoirs dans la bande de Gaza, aux enjeux humains et politiques pourtant considérables. Pour les anciens frères ennemis incapables de surmonter leurs dissensions depuis une décennie, la tâche a encore été compliquée dernièrement par la décision du président Donald Trump de reconnaître Jérusalem comme la capitale d'Israël, estiment les analystes.

L'Autorité palestinienne appelle à la protestation pacifique, le mouvement islamiste Hamas a appelé à une "nouvelle intifada" contre cette initiative américaine. Le Hamas avait accepté le 12 octobre au Caire de rétrocéder d'ici au 1er décembre les pouvoirs dans la bande de Gaza à l'Autorité palestinienne, qu'il avait évincée par la force en 2007. La date avait ensuite été repoussée in extremis au 10 décembre. Le Hamas a assuré samedi qu'il avait transmis le contrôle de tous les ministères de Gaza à l'Autorité palestinienne. Mais le porte-parole du gouvernement émanant de l'Autorité, Youssef Mahmoud, cité par l'agence palestinienne Wafa, a



Photo : AFP

La réconciliation entre l'Autorité palestinienne incarnée par Mahmoud Abbas et le Hamas n'est décidément pas chose aisée.

contesté ces déclarations hier, accusant le Hamas de chercher à stopper la passation de pouvoirs. Le porte-parole du Hamas Fawzi Barhoum a répliqué auprès de l'AFP que c'était le "gouvernement qui cherchait à dissimuler le fait qu'il n'assumait pas ses devoirs envers les gens de Gaza".

Le Hamas, considéré comme terroriste par Israël, les Etats-Unis ou l'Union européenne et ostracisé par une partie de la communauté internationale, dirige sans partage depuis 2007 l'enclave coincée entre Israël, Egypte et Méditerranée. L'Autorité internationale

reconnue censée préfigurer un Etat palestinien indépendant ne gouverne plus, avec les restrictions imposées par l'occupation israélienne, qu'à des fragments de Cisjordanie, séparée de la bande de Gaza par le territoire israélien. Le retour annoncé de l'Autorité à Gaza a fait naître l'espoir de jours meilleurs chez des Gazaouis éprouvés par les guerres, la pauvreté et l'enfermement causés par les blocus israélien et égyptien. L'Onu veut croire prudemment en une chance de ranimer le processus de paix moribond avec Israël. Mais un profond scepticisme accompagne depuis le départ cette tentative de rapprochement.

Centrafrique/Violences

# Sept morts à Bangui dans une altercation entre groupes d'autodéfense

AFP  
Bangui/Centrafrique

UNE altercation entre deux groupes d'"autodéfense" a fait sept morts hier dans le quartier du PK5 à Bangui, selon un nouveau bilan d'une source policière à l'AFP. Un membre d'un groupe armé a été tué hier matin, entraînant des représailles faisant trois autres victimes, a indiqué un responsable des services de sécurité sous couvert d'anonymat. Trois autres membres de groupes d'auto-défense ont ensuite été tués dans des affrontements dans le quartier. Ce bilan a été confirmé par une source onusienne. La force des Nations unies

en Centrafrique (Minusca) et les forces de sécurité intérieure sont intervenus conjointement, a indiqué à la mi-journée le porte-parole de la Minusca Vladimir Monteiro, et elles ont "rétabli le calme" dans le quartier. Mais les boutiques et les marchés sont restés fermés dans le PK5 où la population a été prise par un mouvement de peur, selon la source policière. Le quartier du PK5 à Bangui est le quartier musulman de la capitale, dans un pays où les musulmans sont souvent associés à la rébellion de la Séléka qui a renversé le président Bozizé en 2013 et plongé le pays dans la violence. L'extréme rébellion a été expulsée de Bangui en 2014 par une intervention militaire internationale.



Photo : AFP

Les morts d'hier illustrent combien la situation sécuritaire à Bangui s'est tendue ces dernières semaines.

Devenu zone de retranchement des dernières populations musulmanes de la ville, le PK5 a souvent été au cœur des tensions dans la capitale centrafricaine. La situation sécuritaire dans Bangui, îlot de relative stabilité depuis de nombreux mois dans un pays ravagé par les violences des groupes armés, s'est tendue ces dernières semaines. Mi-novembre, au moins sept personnes étaient décédées et plus de vingt avaient été blessées dans une attaque à la grenade dans un bar de la capitale où se produisait un chanteur, et dans des repré-

saillies suivant l'incident. Début décembre, des échauffourées avaient opposé des habitants d'un quartier de Bangui à des militaires en charge de la sécurité de l'aéroport de la capitale, faisant au moins un mort. Le pays est en proie depuis 2013 à des violences intercommunautaires après le renversement de l'ex-président François Bozizé par les rebelles de la Séléka, disant défendre les musulmans, entraînant une réaction de groupes armés d'autodéfense "antibalaka" ("antimachettes"). Aujourd'hui, des groupes armés s'affrontent dans les provinces pour le contrôle de ressources naturelles (diamants, or, bétail...) et dans d'intenses luttes politiques dans un des pays les plus pauvres du monde.

L'Egypte et la Russie ont signé hier au Caire le contrat final pour la construction de la première centrale nucléaire égyptienne, dans le nord du pays. Le contrat, signé en présence des présidents Vladimir Poutine et Abdel Fattah al-Sissi, vient entériner l'accord que les deux pays avaient trouvé en novembre 2015 pour bâtir dans la région de Dabaa quatre réacteurs de chacun 1 200 mégawatts.



Photo : AFP

• **Mali/Jihadistes. Six morts près de Tombouctou**  
Six personnes ont été tuées dimanche près de Tombouctou, dans le nord-ouest du Mali, par des jihadistes présumés lors d'une attaque visant un groupe armé favorable à l'accord de paix de 2015, a-t-on appris hier de sources concordantes.

• **Tanzanie/Violences. Hommage aux Casques bleus tués en RDC**  
Une cérémonie d'hommage aux quatorze Casques bleus tanzaniens victimes de l'attaque la plus meurtrière contre une force des Nations unies depuis 1993 s'est tenue hier dans l'est de la République démocratique du Congo.

Jordanie/Refus d'arrêter el-Béchir

# La CPI critique Amman

AFP  
La Haye/Pays-Bas

LA Cour pénale internationale (CPI) a estimé hier que la Jordanie avait "manqué à ses obligations" en n'arrêtant pas sur son sol en mars le président soudanais Omar el-Béchir, poursuivi pour génocide au Darfour. La Cour "a décidé de référer cette non-coopération de la Jordanie devant l'Assemblée

des Etats Parties au Statut de Rome (AEP)", traité fondateur de la CPI, "et au Conseil de sécurité des Nations unies", a-t-elle annoncé hier dans un communiqué. Jamais inquiété jusqu'à présent, Omar el-Béchir est visé par deux mandats d'arrêt internationaux émis par la CPI en 2009 et 2010 pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis au Darfour, province de l'ouest du Soudan en proie depuis 2003 à une

guerre civile qui a fait 330 000 morts, selon l'Onu. Le 29 novembre, M. Béchir avait assisté librement au sommet de la Ligue arabe en Jordanie, Etat partie à la CPI, malgré les appels des défenseurs des droits de l'Homme à l'interpeller. Il continue de voyager dans certains pays sans être inquiété. Fondée en 2002, la Cour ne dispose pas de force de police propre pour arrêter les suspects qu'elle recherche et repose ainsi sur les Etats pour l'exécution des man-

ats d'arrêt internationaux qu'elle publie. En juillet, la CPI avait jugé que l'Afrique du Sud avait manqué à ses obligations en n'arrêtant pas M. Béchir à la mi-juin 2015 et en le laissant rentrer chez lui après sa participation à un sommet de l'Union africaine (UA) à Johannesburg. Cependant, les juges avaient refusé de renvoyer l'affaire ni devant l'AEP, ni devant le Conseil de sécurité de l'ONU, qui avait saisi en 2005 la CPI au sujet de la situation au Darfour.

A la lecture du jugement, un des juges, l'Italien Cuno Tarfusser, avait considéré cela "regrettable", critiquant vivement les Nations Unies, qui n'ont pas pris de mesures concernant six autres cas de renvoi dans l'affaire Béchir. La CPI avait déjà renvoyé l'an dernier le Tchad, Djibouti et l'Ouganda devant l'Onu pour ne pas avoir arrêté Omar el-Béchir sur leur territoire. Sans qu'aucune mesure ne soit prise jusqu'ici à leur rencontre.